

Campagne d'affichage

Confédération Nationale des SPA de France - Défense de l'animal



Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous

Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85

Cette image témoigne de méthodes de vente d'animaux domestiques qui les traitent comme des objets de consommation courante, avec toutes les conséquences désastreuses qui en découlent.

Elle sera diffusée en plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires en affiches 4 mètres par 3, affiches d'abribus et affichettes sur l'ensemble de la France, durant l'année 2016.

La Confédération Nationale des SPA de France veut sensibiliser le public à cette question afin de prévenir maltraitements et abandons.

Les animaux de compagnie : un marché en fort développement

La France compte 63 millions d'animaux de compagnie. Ce « marché » représente 4,5 milliards d'euros, dont 1,5 milliard est consacré à l'achat des animaux.

De nouvelles filières douteuses

Les rares études existantes ne permettent pas de distinguer l'animal donné par un proche et celui acheté par petite annonce sur Internet auprès d'une personne se présentant comme un particulier mais qui est parfois le dernier relais d'un vaste trafic organisé.

Ces filières se développent rapidement : en Grande Bretagne, une étude a évalué **la part des chiots vendus sur Internet à 30 % des 700 000 chiots acquis par an.**

20% des chiots achetés sur Internet sont morts dans les 6 mois

Vendre un animal de compagnie comme on vend un bien de consommation courante présente de nombreux dangers :

- **Les risques sanitaires.** Une enquête de la BBC a révélé que 20% des chiots achetés sur Internet sont morts dans les 6 mois suivant leur acquisition : ils provenaient de fermes d'élevage irlandaises ou écossaises, qui ne respectaient pas les dispositions sanitaires nécessaires.
- **Favoriser l'achat d'impulsion :** Acquérir un animal signifie s'engager pour la durée de sa vie, soit de 10 à 20 ans de soins attentionnés. Ce qui suppose une réflexion incompatible avec l'impulsion provoquée par le passage devant un chiot craquant en vitrine ou la vue d'une photo mignonne sur le Net.
- **Les risques comportementaux.** Plus les animaux sont jeunes, donc mignons, plus grande est la probabilité de les vendre vite et cher. La période de socialisation du chiot est à son maximum entre sa 12^{ème} et sa 14^{ème} semaine. Séparés plus tôt de leur mère, les chiots risquent de présenter des comportements craintifs ou agressifs à l'âge adulte.

Les préconisations des protecteurs des animaux

- N'achetez pas sur un coup de tête ou sur un coup de cœur, en passant devant une vitrine, à l'occasion d'une foire ou d'un salon ou devant une photo sur le net, mais prenez le temps de la réflexion et conseil auprès de spécialistes pour choisir votre animal.
- Privilégiez les éleveurs reconnus et contrôlés.
- N'alimentez pas les filières douteuses en achetant à l'aveugle sur Internet.
- Sauvez un animal abandonné. Les refuges accueillent des animaux de tous âges et de toutes races.

Près de chez vous, un refuge indépendant lutte pour les animaux en détresse. Les SPA de France : 260 associations qui accueillent 80% des animaux en détresse, dans 93 départements

Plus de 180 000 animaux sont accueillis chaque année par ce réseau, qui réalise par ailleurs 13500 enquêtes de maltraitance et compte 461000 adhérents, 2700 bénévoles réellement actifs et 1200 salariés qui assurent le quotidien.

SPA ST-ETIENNE - tel 04 77 33 35 50

Spa 42 @ spa 42 . fr www.spa42.fr

Confédération Nationale des SPA de France – Défense de l'animal – 26, rue Thomassin – 69002 Lyon

Contact : Dominique Dupont : 06 86 63 01 02 – d.dupont@cnspa.fr – cnspa.fr